



Le SNBPE organise le premier concours « Bâtiment Durable E+C- 2018 »

Le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE), en partenariat avec le Centre d'information sur le ciment et ses applications (Cimbéton) lance le premier concours « Bâtiment Durable E+C- 2018 », s'adressant à ses adhérents. Sa vocation : valoriser les ouvrages qui répondent aux exigences de l'expérimentation E+C- en cours et ainsi montrer que le béton a toute sa place dans la future réglementation environnementale.

Les pouvoirs publics et les professionnels de la construction se sont engagés, depuis plusieurs années, dans une démarche de renforcement de l'efficacité énergétique des bâtiments et de leur réduction d'émission de gaz à effet de serre (EGES), afin de généraliser la production d'ouvrages à énergie positive et de déployer des solutions constructives à faible empreinte carbone.

Dans le prolongement de cette démarche, le SNBPE met en place le premier concours « **Bâtiment Durable E+C- 2018** » qui permettra, à la fois de valoriser des bâtiments déjà déposés dans l'Observatoire du Bâtiment, mais également d'inciter des maîtres d'œuvre et des maîtres d'ouvrages à enrichir ces bases de données. Piloté par l'État et le Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Énergétique (CSCEE), l'observatoire a pour objectif de recenser les retours d'expérience et les bonnes pratiques, en vue de préparer la future réglementation environnementale.

Pour participer, les adhérents du SNBPE doivent soumettre des projets en cours de réalisation ou déjà réalisés - maisons individuelles, logements collectifs ou bureaux. La conception, les performances techniques ainsi que la qualité de la réalisation attestée ou attendue par l'utilisateur sont essentielles dans le choix des projets. La prise en considération de la conformité réglementaire et de la qualité technique globale des sites retenus, par rapport aux critères E+ C-, constitue un critère de sélection aussi important que la conformité des bétons mis en œuvre.

La procédure de sélection prévoit l'inscription en ligne avec le dépôt d'un dossier de candidature sur le site du SNBPE. Après expertise des projets, un jury indépendant composé d'élus, de professionnels de la filière béton, d'architectes, et de journalistes, désignera les lauréats. Les trophées seront remis fin 2018.

À travers l'organisation de ce premier concours « Bâtiment Durable E+C- 2018 », le SNBPE rappelle que le béton joue un rôle majeur dans la future réglementation environnementale E+ C-.

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Inscriptions** : http://www.snbpe.org/developpement_durable/concours_trophee_batiment_durable_e_c-
- **Date limite de dépôt des candidatures** : 1^{er} octobre 2018
- **Désignation des dossiers sélectionnés et attribution des trophées** : 18 octobre 2018
- **Remise des Trophées** : date à déterminer

À PROPOS DU SNBPE

Le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) représente 80 % de l'activité globale de la production de béton prêt à l'emploi en France. En regroupant plus de 200 adhérents et 1 800 unités de production, le SNBPE se positionne comme un acteur majeur sur le marché du béton.

Pour en savoir plus : www.snbpe.org

À PROPOS DE CIMBÉTON

Cimbéton a pour mission de faire connaître les progrès techniques des ciments et des bétons dans tous les secteurs de la construction : bâtiment, travaux publics et génie civil. Matériau de proximité, le béton apporte au territoire, d'où il est issu, une palette de solutions constructives innovantes et éco-performantes. En matière d'aménagement durable, le béton répond ainsi aux défis sociaux et environnementaux d'aujourd'hui. **Pour en savoir plus** : www.infociments.fr

Contact presse : Monet Communication – 01 47 05 09 08

Christelle de MONTBEL : cmontbel@monetcom.com

Bérangère MORI : berangere.mori@monetcom.com